

Fédération
Française du
Sport Automobile **FFSA**



ASA DES CAPITOULS

CIRCUIT D'EMPEAUX

2^{eme} CAMION CROSS

ORGANISE LE 8 et 9 septembre 2012

Coupe de France

CIRCUIT D'EMPEAUX 31470

PRE REGLEMENT

Les articles non repris dans le présent règlement particulier sont conformes à la réglementation générale de la discipline.

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'ASA : DES CAPITOULS organise les 8et 9 SEPTEMBRE 2012, avec le concours du Club Automobile d'Empeaux, une épreuve de Camion cross intitulée **2eme CAMION CROSS D EMPEAUX**

Le présent règlement a été enregistré par le Comité Régional le .././2012 sous le numéro ... et à la FFSA le .././ 2012 sous le numéro :.....

1.1.OFFICIELS

<u>Observateur FFSA</u>	CRUANES Patrick	licence 19927
<u>Collège des Commissaires Sportifs</u>		
Président	DELORME Jean Marie	licence 9708
Membres	MANCINELLI Jean pierre	licence 27809
	MARTINEZ MATEOS Lorella	licence 57956
<u>Direction de Course</u>		
Directeur titulaire	RAINAUD Christian	licence 6150
Directeurs Adjoints	MARTINEZ MATEOS Philippe	licence 53357
Adjoints à la Direction de Course	PELICIER Michel	licence 147969
Secrétaire DC	MITRAC Danièle	licence 6151
Juge de fait au départ	BOUCHET Armand	licence 5222
Juge de fait	FAVAREL Philippe	licence 25960
Juge de fait	BEAL Luc	licence 9660
<u>Commissaires Techniques</u>		
Responsable	PEGOLOTI Serge	licence 6047
Adjoints	FIGIORESE Jacki	licence 29296
<u>Chargés des Relations avec les concurrents :</u>	BAVOIX Jean luc	licence 14659
	LESUEUR Gérard	licence 1646
<u>Chronométrateurs</u>	PINEL Christophe	licence 39225
	PIRIS Ginette	licence 5352
<u>Responsable de la mise en place des moyens</u>		
	FAILLE Laurent	licence 207884
<u>Médecin responsable</u>	Dt RAFALIMANANA Julien	
<u>Responsable Service Presse</u>	BARRIERES Jacques	licence 5349
<u>Responsable Organisateur Administratif</u>	ASA DES CAPITOULS	
<u>Responsable Organisateur Technique</u>	MIO BERTOLO Jean jacques	licence 1297
<u>Organisateur</u>	CENTIMES Gérard	licence 31211

1.2. HORAIRES

Parution du règlement : dès réception du visa

Clôture des engagements : LE : 3 septembre 2012 à minuit

Publication de la liste des engagés : le 4 septembre 2012

Date et lieu de l'épreuve: 8 et 9 septembre 2012 à Empeaux 31470

Vérifications obligatoires : Samedi . 8 septembre 2012 de. 7h00 à.9h00

1^{ère} Réunion du Collège des Commissaires Sportifs : Samedi .8 SEP 2012 à 8h 30

Horaires de la course :

SAMEDI 8 SEPTEMBRE 2012

Briefing camions obligatoire : Samedi 8 sep 2012 à .8h30

Sc Briefing sprint car samedi 8 septembre 2012 à 8h 40

essais libre 9h 00 10h 00

sc essais libre 9h 00 10h 00

sc essais chrono seance croissant 10h 00 11h 00

Essais chrono 11h 00 12h 00

REPAS 12H 00 13H 30

sc essais chrono seance decroissant 13h 45 14h 45

Manche 1 camions 14h 45 15h 45

Sc Manche qualif A 15h 45 16h 45

Finale B1 camions 5 T 16h 45 17h 45

Finale A1 camions 6T 17h 45 18h 45h 00

DIMANCHE 9 SEPTEMBRE 2012

Warm up FACULTATIF 8H00 9H 00

essais chrono 9H 00 10H 00

Sc Manche qualif B 10H 00 11H 00

Manche 2 camions. 11H 00 12H 00

REPAS 12H 00 13H 30

Sc Manche qualif C 13H 45 14H 45

Manche 3 camions. 14H 45 15H 45

Sc Finale D3 D2 D1F et D1 15h 45 16h 45

Finale B2 5T camions 16h 45 17h 45

Finale A2 6T camions 17h 45 18h 45

++

3. VERIFICATIONS

Les vérifications administratives et techniques (facultatives) se dérouleront le vendredi : 7 septembre 2012 de .18h à . 20h à au chapiteau t les vérifications obligatoires le samedi .8 septembre 2012 de .7h. à .9 h... Chaque pilote recevra une convocation individuelle. Si à la date du jeudi 6 sep 2012 le pilote n'a pas reçu sa confirmation d'engagement, il lui appartient de prendre contact avec l'organisateur aux numéros de téléphone suivants : 06 08 26 08 06 ou fax 05 61 91 98 86 E mail : sarl.ett@wanadoo.fr

ARTICLE 3. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1. ENGAGEMENTS

Les engagements seront reçus à l'adresse suivante :

CIRCUIT D EMPEAUX 104 route de Saiguède 31470 ST LYS Fax : 05 61 91 98 86 E-mail :Sarl.ett@wanadoo.fr

Pour être pris en compte, les droits d'engagements devront obligatoirement être joints au bulletin d'engagement.

Ils sont fixés à : 70 € avec la publicité facultative de l'organisateur.

140 € sans la publicité facultative de l'organisateur(X2).

Si quatre jours avant l'épreuve, le nombre des engagés est inférieur à 25 pilotes, l'organisateur se réserve le droit d'annuler son épreuve. Les droits d'engagements seront alors intégralement remboursés.

3.2. EQUIPAGES

Chaque tracteur aura un pilote licencié à bord. Un même tracteur pourra être piloté par deux pilotes différents. Chaque pilote devra présenter aux vérifications une licence en cours de validité qui sera au moins une licence nationale de concurrent conducteur auto.

3.2.1.LICENCES

(voir Réglementation des licences)

ARTICLE 4. TRACTEURS ET EQUIPEMENTS

4.1. TRACTEURS ADMIS

(conformément au règlement de la FFSA).

4.4. NUMEROS

(conformément au règlement de la FFSA).

Les numéros ne sont pas fournis par l'organisateur.

ARTICLE 5. PUBLICITE

La publicité obligatoire et facultative sera publiée par un communiqué de l'organisation qui sera remis au plus tard lors des vérifications administratives.

ARTICLE 6. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1. PARCOURS

L'épreuve se déroulera sur le circuit de d'Empeaux 31470 il est long de .785 mètres et la largeur est comprise ente 12 et .15 mètres.

Le circuit a été agréé par la FFSA VALIDITE 31 AOUT 2015 sous le numéro **3109110198AC NAT0782**. L'accès au circuit se fait suivant le plan d'accès (voir plan d'accès) **Points GPS : N 43 31 57 39 E 1 04 11 67**

6.6. PARC FERME FINAL

Suivant réglementation FFSA

6.7. TABLEAU D'AFFICHAGE

Deux tableaux d'affichage seront situé un au centre du terrain parc pilote l autre cote public . Les concurrents assumeront les conséquences éventuelles de l'ignorance des dispositions et classements qui seront affichés.

6.8. PERMANENCE

Pendant la manifestation, une permanence sera tenue par les chargés des relations avec les concurrents à proximité du chapiteau cote parc pilotes. Il est également possible de contacter l'organisation avant et pendant l'épreuve aux numéros suivants : 06 08 26 08 06

ARTICLE 7. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

7.1. ESSAIS

7.1.1. Essais libres

Les essais libres auront lieu de 9h 00 10h 00

7.1.2. Essais chronométrés

Les essais chronométrés auront lieu de 10h à 14h 45 sur 4 tours

7.2. BRIEFING

Le briefing obligatoire des pilotes aura lieu le samedi 8 sep 2012 à .8h 30 à cote du chapiteau

7.3.1.

La pôle position est fixée à . droite

ARTICLE 9. CLASSEMENTS

Le classement officiel provisoire sera affiché 15 minutes maximum après chaque finale A. Il deviendra définitif 30 minutes après l'heure d'affichage du résultat provisoire, sous réserve de contrôles techniques en cours, d'une réclamation ou d'un avis du Collège des Commissaires Sportifs. Regime du parc ferme

ARTICLE 10. PRIX

10.2. PRIX EN ESPECES

Le montant des prix distribués est réparti de la façon suivante :

Camion Léger : 200 €

Camion Standard, Camion Cross, Super Camion Cross : 300 €

En cas de double monte, le deuxième pilote recevra 200 €

Pour les pilotes non classés : Camion Léger : 150€

Camion Standard, Camion Cross, Super Camion Cross : 200€

10.3. COUPES

10.4. REMISE DES PRIX

le podium à la sortie de chaque finale devant le public

La remise des prix aura lieu sous le chapiteau une heure après la dernière finale

ARTICLE 11. DIVERS

En doublure de l'épreuve principale, il sera organisé une épreuve régionale de sprint car

Tous les articles non repris ci-dessous seront identiques à ceux de l'épreuve principale

PLAN DU CIRCUIT